

O.F. 23 juillet 1975

Guipry, Messac, Langon : officiellement « stations vertes de vacances » depuis hier

Les communes de Guipry, de Messac et de Langon ont associé leurs efforts pour se doter d'un équipement touristique d'hébergement et d'accueil de tout premier ordre. Ces efforts viennent d'être très officiellement récompensés hier puisque, au cours d'une visite exceptionnelle, le préfet d'Ille-et-Vilaine, préfet de région. M Olivier Philip, a remis aux maires des trois communes concernées les emblèmes qui figurent la charte associée au label station verte

Un réel dynamisme

Chacune de ces trois communes qui composent la station possède son caractère propre. Ces individualités ont été respectées, mais chacune a apporté dans la corbeille tout ce qui pouvait venir compléter l'ensemble et répondre aux besoins des touristes. Hôtels, équipements divers, lieux de promenades, sentiers de petites et moyennes randonnées, lieux de pêche, centres d'animation, villages de vacances, terrains de camping, auberge de jeunesse, piscine, salles de sports, la station Guipry-Messac-Langon peut répondre aux souhaits des touristes les plus exigeants

Mais, ce qui caractérise surtout cette station, c'est le dynamisme manifesté à tous les échelons pour recevoir et accueillir. Les syndicats d'initiative de Guipry, Messac et Langon n'ont pas non plus ménagé leurs efforts et des Associations de protection de sites, comme l'Association des Corbinières, ont également, dans la mesure de leurs possibilités, fait œuvre utile (parfois d'ailleurs au moyen d'une efficace contestation) pour élever ces trois communes au rang de station verte.

Une visite au pas de course

La visite faite par le préfet de région, à l'occasion de la remise de la charte, s'est effectuée au « pas de course ». M Olivier Philip qui avait été accueilli à sa descente d'hélicoptère, à Guipry, par M Courtois, sous-préfet de Redon, et par M Cherel, maire de Guipry, président du SAMOV a gagné le syndicat d'initiative de Guipry-Messac au port de Messac, où il a été accueilli par Mlle Faulet, présidente du SI, et le comité qui l'entoure. Après avoir regardé, en compagnies des nombreuses personnalités présentes, l'intéressante exposition de photos qui est actuellement présentée au SI., le préfet, à bord d'une voiture automobile, a sillonné les trois communes, visitant successivement les zones industrielles de Messac, de Guipry, l'étang de Baron, où il s'est arrêté quelques instants, le site des Corbinières, la route touristique de Port-de-

Roche, le village de vacances de Langon, avant de gagner le centre des classes vertes de Langon où s'achevait ce périple rapide.

Un hommage à M. Renouard

Après une allocution de M Cherel, dans laquelle le président du SAMOV a rappelé les efforts consentis par les trois communes pour satisfaire aux exigences de la fédération nationale des stations vertes de vacances, le préfet a félicité les artisans de cette réalisation qui offrira, grâce au label, « une véritable sécurité pour le touriste » qui sera assuré de trouver dans la station la « qualité requise ». M Philip n'a pas voulu parler de ceux qui ont travaillé pour qu'existe la station, sans évoquer la mémoire de M Renouard « **qui a joué un rôle fondamental dans l'obtention du label** ».

Après avoir passé en revue toutes les réalisations qui ont permis ce classement au rang de station verte, il a déclaré que si « l'essentiel est aujourd'hui fait, la remise de la charte ne peut être qu'une étape et qu'il faut encore œuvrer pour parfaire ce qui existe ».

De nombreuses personnalités

M. Philippe ayant remis à M Cherel, maire de Guipry, président du SAMOV, à Mme Renouard, maire de Langon, et à M Philippe Heuzé, maire de Messac, les emblèmes des stations vertes, l'assistance présente à cette manifestation a été invitée à lever son verre au succès de la nouvelle station.

De très nombreuses personnalités étaient réunis à cette occasion et notamment M Simon, député de l'arrondissement ; de La Forest, sénateur ; le général du Cheyla, directeur départemental du Tourisme ; M Brand, président de la Chambre des Métiers de Rennes, représentant M Fréville, sénateur-maire de Rennes ; M. Gaël du Halgouet, conseiller général de Pipriac ; M. Moreau, de la Direction départementale de l'Agriculture ; M Corne, de la Direction régionale au Tourisme ; de nombreux maires de communes voisines de la station ; M. l'adjudant-chef Georget, représentant le capitaine commandant la Compagnie de gendarmerie ; M Achard, ingénieur des P. C. ; des représentants des syndicats d'initiative des trois communes et des animateurs d'Associations qui œuvrent en faveur du tourisme dans la station.

